

FEUILLETON du CANADA

UN MYSTERE

LE COLONEL ET LE LIEUTENANT

(Suite)

— Vous ne buvez pas votre abstinence ?

— Excusez-moi, mon cher camarade, vous savez que je suis encore au régime.

— Je vous plains ; alors passez-là-moi ; je ne crains pas d'avoir double ration. Lieutenant Robert, vous devez, comme moi, détester le colonel. Seulement, c'est dommage que vous ne soyez pas assez fringant ; mais cela viendra, surtout si vous voulez suivre mes conseils, et pour commencer, je vais vous donner sur le champ la preuve que vous n'allez à présent ; c'est pourquoi, bien que vous soyez mon cadet et de beaucoup je vous autorise à me tutoyer.

A la suite de cet écart, Robert s'empressa d'excuser Maurice pour réclamer son invitation, et afin d'être bien certain qu'on ne viendrait pas l'enlever à Tours, il résolut de se mettre en route, sans retard pour le Poitou.

Comme s'il eût dû être récompensé aussitôt de cette bonne résolution, il reçut ce jour-là même, une lettre de sa mère, une lettre qu'il ouvrit et baisa, ni plus ni moins que si elle eût été celle d'une amie adorée. C'est par l'entremise du maréchal des logis Bougnier que la lettre dont il s'agit lui parvint, et comme il l'interrogeait avec avidité, sa sujet de cette lettre, ce dernier répondit avec une bonne foi manifeste :

— Vous me croirez si vous voulez, mon lieutenant, mais, sur ma parole de maréchal des logis ! je n'en sais pas plus que vous sur tout cela. C'est ma femme, ma chère Lucienne, qui m'a envoyée cette lettre pour vous, sans me dire de qui elle la tient ; même qu'elle ajoute dans son mot d'écrit, que si vous prenez de l'encre au moulin ce qui est bien possible, vous pouvez aller faire un tour à Paris.

— Mais, mon pauvre Bougnier reprit Robert, pour aller à Paris, il faut de l'argent, beaucoup d'argent, dit-on, et vous savez bien que je n'en ai pas.

— Ne vous inquiétez pas de cela, mon lieutenant, reprit le vieux maréchal des logis, on vous en trouvera, de l'argent.

— Qui donc m'en trouvera ?

— Eh ma femme, pardonne !

— Votre femme, Bougnier ! Je suis déjà son obligé de beaucoup et je ne veux pas accroître ma dette.

— Dame ! mon lieutenant, je répète seulement ce qu'on m'a chargé de vous dire. Le reste me regarde pas. Faut croire que ma femme a reçu de l'argent en poche de qui je n'en ignore.

R. de N. lui demanda pas davantage ; car il avait compris instinctivement que la proposition qui lui était faite ne pouvait émaner que d'une seule personne, sa mère, et il commençait à se rendre compte d'une infinité de détails qui, bien souvent, avaient sollicité son attention comme autant d'énigmes, sans qu'il ait pu parvenir à les résoudre.

Cette madame Bougnier, qu'il se souvenait à peine d'avoir entrevue quelquefois dans les premières années de sa vie, avait été l'intermédiaire dévouée chargée de veiller sur lui, de pourvoir à son éducation et à tous ses besoins ; mais la main maternelle, bien qu'invisible, ne s'était jamais retirée de lui. Il était évident que tous les frais de son entretien et de l'enseignement qu'il avait reçu au séminaire avaient été acquittés par les soins de cette mère inconnue, qui s'était révélée à lui dans le moment le plus solennel de son existence.

Seulement, par quels moyens mystérieux une obscure paysanne du Poitou, fille d'un pauvre menuisier, et femme d'un vieux sous-officier de hussards, pouvait-elle se trouver rattacher à la destinée d'une personne qui, par son éducation, par ses manières, sa mise même, appartenait évidemment à une toute autre classe de la société ?

Bien que Robert se fût engagé solennellement envers sa mère à ne jamais chercher à pénétrer le secret de sa naissance, il ne pouvait s'empêcher d'éprouver une émotion mêlée d'une satisfaction intime et profonde en pensant que la personne qu'il allait revoir possédait toute la confiance de cette mère idolâtrée, à peine entrevue par lui deux fois dans la vie, et qui n'avait voulu se montrer à ses yeux avec son véritable caractère qu'au moment où il pouvait être tenté de voir en elle

un ange, descendu du ciel, pour l'aider à franchir les portes du tombeau.

Toutes ces pensées fermentaient dans l'esprit de Robert pendant qu'il montait en diligence pour se rendre aux environs de Poitiers, dans cette partie nord-ouest de la province qui se rapproche à la fois, par Chinon et Richelieu, de l'Anjou et de la Touraine, et qui a le mieux gardé l'empreinte des pas du grand cardinal. Bougnier, qui était venu, comme on dit vulgairement, lui faire la conduite jusqu'à la diligence, il y avait encore des diligences dans ce temps-là, Bougnier aurait bien voulu l'accompagner dans ce voyage, mais, comme il avait obtenu un congé l'année précédente, il n'y fallut pas songer. Robert partit donc seul, muni de toutes les instructions nécessaires pour arriver à bon port au moulin.

Il avait bien une vague idée d'être venu là dans son enfance ; tout-fois le moulin, son emplacement, sa position topographique, et ses hôtes eux-mêmes, à l'exception de madame Bougnier, dont il avait reçu plusieurs fois la visite au parloir du séminaire, étaient comme perdus dans la brume des souvenirs du jeune officier. On se rappelle en effet, à la suite d'une grave maladie, et sur l'avis même des médecins, Robert avait passé sans transition du séminaire au régiment, et que, à peine incorporé, il avait dû se rendre en Algérie, où il venait de séjourner pendant cinq ans.

Robert quitta la diligence, à l'endroit de la route qu'on lui avait indiqué, et, après s'être muni d'un guide chargé de porter à valise, il s'engagea d'un pas allègre dans les sentiers qui, à travers les prairies, conduisaient au moulin du père Delphin Pichard.

Alors il se fit dans le cerveau du jeune homme un véritable réveil, et il commença à se remémorer les divers accidents de cette pittoresque qui se déroulait devant ses yeux.

Il pouvait être six heures du soir, lorsque Robert entra, avec son guide, dans cette façon de paradis terrestre, où le silence n'était troublé que par le mugissement solennel des rachs paisant dans les hautes herbes et par le bruit lointain et cadencé de la meule du moulin qui semblait accompagner de son tic-tac joyeux les trilles des pinsons et des fauvettes. Quel était alors l'objet des pensées du jeune lieutenant ? Il serait téméraire de rien préciser à cet égard.

Sans doute, il se plaisait à évoquer les jours de son enfance ; mais ces jours-là, on le sait, avaient été bien ternes, bien incolores ; sans doute aussi il se réjouissait en songeant qu'il allait trouver enfin au moulin une personne avec laquelle il pourrait causer quelquefois de sa mère, tout en respectant l'incognito qu'elle voulait garder vis-à-vis de lui ; mais quand on se trouve transporté dans un paradis terrestre et qu'on a vingt-deux ans, n'est-il pas permis de supposer qu'à ces préoccupations bien légitimes il vient s'en joindre d'autres, surtout alors que le fantôme d'un "Eve" quelconque plane à l'horizon ?

Au milieu de ces préoccupations, de ces rêveries, si l'on veut le bruit du pas d'un cheval se fit entendre à peu de distance, et Robert se réveillant comme en sursaut, porta ses regards devant lui, dans la direction d'où venait ce bruit.

Presque au même instant un cavalier, en costume mi-partie campagnard et chaussé de grandes bottes à l'écuycère, passa sur le rebord du sentier où l'officier se trouvait engagé et, suivant l'usage traditionnel, aujourd'hui encore en vigueur dans les campagnes, il salua très-poliment Robert et adressa de la main à son guide un petit signe familierement amical.

Cédant à un instinct de curiosité assez naturel en pareil cas, Robert ne put s'empêcher de rompre le silence qu'il avait gardé jusqu'alors vis-à-vis du paysan qui portait sa valise.

— Quel est donc, lui dit-il, ce monsieur qui vient de me saluer en passant ?

— C'est le médecin, bonnes gens, répondit le paysan en employant cet idiotisme poitevin qui, dans les vallées qu'arrosent la Vienne et le Clain comme dans tout l'intérieur du pays, semble vraiment le fond de la langue, et il ajouta : M'est avis qu'à cette heure le médecin revient du moulin.

— Le médecin ! Reprit Robert avec un intérêt, il y a donc quelqu'un de malade au moulin ?

— Est-ce que vous ne le savez pas ? c'est la meunière, bonnes gens ! Elle est peut-être bien morte à cette heure, dit. J'aurais dû le demander.

— Le meunière ! s'écria Robert

en se frottant le front, la fille du père Delphin Pichard ! Mais est-ce possible ? elle a écrit à son mari il y a quatre ou cinq jours à peine, et elle se portait alors à merveille.

— Que voulez-vous, bonnes gens ! reprit sentencieusement le paysan, le bon Dieu ne prévient personne.

— Mais quelle est la maladie de cette pauvre femme ?

— Ah ! dame ! mon bon monsieur, je ne savons pas ; on a parlé comme cela d'un transport de fièvre au cerveau.

Ah ! ciel ! murmura Robert atterré ; courons bien vite. Si je ne dois pas la retrouver vivante, je sens que je ne m'en consolerais jamais.

C'est qu'en effet, si fugitives, qu'eussent été ses relations avec cette femme dont le souvenir même était gravé dans sa mémoire d'une façon indécise Robert se rendait compte instinctivement qu'avec elle allait disparaître le seul intermédiaire sur lequel il pût compter auprès de sa mère.

Sa mère ! Sa véritable, son unique amie, tout à l'heure encore il était sur le point de l'oublier pour le fantôme charmant d'une jeune et jolie fille. La rencontre de ce médecin de campagne, la foudroyante nouvelle qui en avait été la suite, tout cela n'était-il pas un avertissement du ciel ? N'oublions pas que Robert avait été élevé dans un séminaire du Poitou et que son éducation, son caractère et toutes les circonstances de sa vie devaient le prédisposer singulièrement aux idées superstitieuses.

Quoi qu'il en soit, c'était en effet un lamentable spectacle qui l'attendait à son arrivée au moulin du père Delphin Pichard. La meunière, ainsi qu'on nommait la femme du maréchal des logis Bougnier, n'était pas morte ; mais, à la suite d'une congestion cérébrale, elle avait été frappée d'une attaque de paralysie. Ce mal terrible, en glissant sa langue, avait anéanti chez elle l'intelligence et la mémoire. Aussi elle n'eut qu'un regard va-et-venant pour ce jeune officier dont elle paraissait si souvent dans le passé et qu'elle se faisait une telle fête de revoir.

Après d'elle se tenaient, les yeux noyés de larmes, son père, le meunière Delphin Pichard, vieux soldat du premier empire, et sa fille, unique fruit de son mariage avec le maréchal des logis Bougnier, une gentille brunette de dix-huit ans qui faisait alors, pour la première fois sans doute, l'apprentissage d'un véritable chagrin.

Robert échangea avec ces braves gens u ne bien triste accolade. Le grand-père et sa petite fille ne pouvaient, au milieu de leur douleur, se lasser de le contempler avec une curiosité naïve. Son nom, ses actions de guerre avaient retenti si souvent sous ce toit rustique, dont il était devenu l'idole, une idole jusqu'alors inconnue et par cela même encore plus vénérée !

Et puis c'était un officier, décoré, tout blanc-bec qu'il était, pour employer le langage militairement trivial du père Delphin Pichard. C'est-à-dire qu'il arrivait au moulin avec les deux aureoles qui, aujourd'hui encore ont cours très-hauts de prestige auprès des habitants des campagnes. Pourtant ni l'aureole, ni la joune fille n'osaient ouvrir la bouche, paralysés qu'ils étaient à la fois par le, émotions auxquelles ils étaient en proie, et par le respect que leur inspirait le colonel dans leur hôte. A la fin, Lucienne, c'était le nom qu'il avait reçu la jeune fille afin de la distinguer de sa mère, qui se nommait Lucienne, Lucienne s'écria :

— Grand-père, M. Robert doit avoir besoin de se reposer un peu. Voulez-vous le conduire dans sa chambre ? Pendant ce temps là, je resterais ici avec de ma pauvre maman. Vous n'oubliez pas de remettre à M. Robert ce qu'elle avait reçu pour lui ces jours derniers avant de tomber si malade.

Le père Delphin se mit en devoir d'accomplir le vœu de Lucienne, et bientôt Robert se vit installé, par les soins du vieux meunière, dans une chambre assez propre, quoiqu'un peu anéantie du mieux qu'on avait pu ; puis le père Delphin-Pichard le laissa seul, non sans avoir au préalable remis entre ses mains une petite boîte cachetée de pourvue de toute soustraction. Robert s'empressa de l'ouvrir.

(A Continuer)

Le remède de Pise pour les catarrhes est le meilleur, le plus rapide et le plus sûr pour le soulagement immédiat.

CATARRH

Bryson, Graham & Cie.
Quelque chose de surprenant en
ETOFFES A ROBES
ET SOIE

Nous nous donnons nous-mêmes comme la meilleure maison pour étoffes à robes à Ottawa.

POUR CE QUI REGARDE LES ARTICLES POUR ROBES NOUS AVONS CE QU'IL Y A DE PLUS FASHIONABLE.

Journal par jour nos ventes de toilette parlent pour elles-mêmes et deviennent de plus en plus satisfaisantes, pour le public.

Bargains en Etoffes à Robes.
A part l'énorme stock, nous avons étalé aujourd'hui de nouvelles étoffes qui, pour certaines raisons seront les meilleures que nous ayons offertes.

Garnitures de Robes
Ce qu'il y a de mieux et de plus approuvé en Garnitures de Robes formera une importante partie de cette vente.

Valueur insurpassable en Rideaux de Dentelles, Courtoises, Treads, L'rap à Manteaux, Serges, Satins français, Indiennes et Toiles à Nappes.

Bryson, Graham & Cie.
146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.
Quartiers Généraux pour }
Bargains en Epiceries. } 35 RUE O'CONNOR.

John Murphy & Co.
IMPORTATEURS
66-68 Rue Sparks

DEMAIN SAMEDI SOIR NOUS RESTERONS OUVERTS JUSQU'A 9 HEURES

JOUR DES GANTS
Pas de commun gants de Kid chez nous, tout de première classe, nouveau et bon toujours en rayon des gants qui vont à ravir.

GANTS DE SOIE
Pour dames et enfants.

John Murphy & Cie.
Bonneterie et bas en coton pour dames.

Bonneterie de coton pour enfants.

La bonneterie et les bas de fil et de coton restructurés pour dames et enfants sont vendus à bas prix.

John Murphy & Co.
66 & 67 Rue Sparks, Ottawa,
RUE NOTRE-DAME MONTREAL.

PARFUMS ESS-ORIZA SOLIDIFIES
Le grand succès de ce jour.
L. LEGRAND, FOURNISSEUR DE LA COUR DE JUSTICE

PISO'S CURE FOR CONSUMPTION
The Best Cure for Tuberculosis

Améliorations Locales
Il est donné avis que le Conseil Municipal de la Corporation de la ville d'Ottawa a desiré passer un règlement...

rues Théodore et Osgoode ; un passage de 6 pieds 3 pouces, en planches de trottoir sur le côté nord de la rue Maria, entre le côté ouest du lot 65 et de la rue Metcalfe ; un passage de 4 pieds 3 pouces en planches de trottoir sur le côté nord de la rue Waverly entre les rues Metcalfe et Bank ; un trottoir granolithique de 10 pieds devant le lot 14 et la moitié du lot ouest 25 sur le côté sud de la rue Sparks ; un trottoir de 4 pieds, 3 pouces en planches de trottoir sur le côté nord de la rue St James, entre les rues Bank et Kent ; un passage de 6 pieds, 3 pouces en planches de trottoir, sur le côté nord de la rue Floraco, entre les rues Bank et Kent ; un trottoir de 4 pieds en granolithique sur le côté ouest de la rue Waller entre les rues Theodore et Nicholas ; un passage de 4 pieds trois pouces en planches de trottoir sur le côté sud de la rue Sophie, entre les rues Le Breton et Bell ; aussi sur le côté nord de la rue Sophie, entre les rues Division et Le Breton ; aussi sur le côté est de la rue Division, entre le lot 4 inclusivement et la ligne vers le nord du lot 17 de la dite rue Sophie nord ; un trottoir de 6 pieds en granolithique sur la petite rue Sussex et la rue Bessier, faisant le devant du lot 4 de la dite rue Bessier nord ; un passage de 6 pieds et trois pouces, planches de trottoir sur le côté nord de la rue Cooper ; entre les rues Metcalfe et Bank ; aussi sur le côté sud de la rue Cooper, entre les rues O'Connor et Bank ; un trottoir de 6 pieds et trois pouces, en planches de trottoir, sur le côté ouest de la rue Kent, entre les rues Gloucester et Maria ; aussi sur le côté sud et la ligne vers l'est du lot 19 sur le côté sud de la rue Maria ; un trottoir de 7 pieds en granolithique sur le côté est de la rue William, entre la rue George et la partie ouest de la demi partie ouest de la moitié sud du lot lettre I ; un trottoir de dix pieds en granolithique sur le côté ouest de la rue Elgin, faisant face au centre et au sud de la partie est du lot 28 sur la rue Sparks sud et faisant face aussi à la partie est du lot 29 sur la rue Queen nord ; un passage de six pieds trois pouces, en planches de trottoir, sur le côté sud de la rue Wellington, entre la rue Preston et la quatrième avenue ; aussi sur le côté nord de la rue Wellington, entre la 1ère et la 4ème Avenue.

Et ces exposés indiquant les terrains désignés à payer les dites taxes, et les noms des propriétaires autant qu'il est possible de les connaître par le dernier rôle de taxes établi, sont à présent déposés au bureau du Greffier et à la disposition du public pour informations durant les heures de bureau.

Le paragraphe suivant établit le prix à peu près des travaux proposés, le montant devant être

pris alors dans les fonds généraux de la municipalité, et être réparti ensuite comme taxes spéciales sur les terrains qui jouiront des présentes améliorations.
Trottoir sur le côté nord de la rue Cooper, entre les rues Bank et Kent, et sur le côté sud de la rue Cooper, entre la rue Bank et la partie ouest du lot 29, coût total \$346.12 ; part de la ville \$173.06, taxe spéciale \$173.06 ; trottoir sur le côté nord de la rue Somerset, coût total \$781.00 ; part de la ville, \$251.66 ; taxe spéciale \$429.34 ; trottoir sur le côté sud de la rue Cooper, entre le lot 64 et la rue Elgin, coût total, \$205.00 ; part de la ville, \$66.33, taxe spéciale \$138.67 ; trottoir sur le côté sud de la rue Albert, entre la moitié ouest du lot 64 et la rue Metcalfe et sur le côté nord de la rue Albert, entre les rues Elgin et Metcalfe, coût total, \$643.50 ; part de la ville, \$214.50 ; taxe spéciale \$429.00 ; trottoir sur la rue Lewis, coût total, \$164.22 ; part de la ville \$122.40 ; taxe spéciale \$41.82 ; trottoir sur l'avenue Henderson, coût total, \$219.64 ; part de la ville, \$112.54 ; taxe spéciale, \$107.10 ; trottoir sur la rue Maria, entre le côté ouest du lot 65 et le côté est de la rue Metcalfe, coût total \$397.00 ; part de la ville \$132.00 ; taxe spéciale, \$265.00 ; trottoir sur la rue Waverley, coût total, \$335.56 ; part de la ville, \$ 92.78 ; taxe spéciale, \$192.78 ; trottoir granolithique sur la rue Sparks, coût total \$470.25 ; part de la ville, \$153.30 ; taxe spéciale \$316.95 ; trottoirs sur la rue St Jacques, coût total, \$207.06 ; part de la ville, \$106.25 ; taxe spéciale \$100.81 ; trottoir sur la rue Florence, coût total \$298.00 ; part de la ville \$99.33, taxe spéciale, \$198.67 ; trottoir granolithique sur la rue Waller, coût total, \$343.30 ; part de la ville, \$143.70,

taxe spéciale \$404.60 ; trottoir sur le côté sud de la rue Sophie entre la rue Le Breton et Bell, et sur le côté nord de la rue Sophie, entre les rues Le Breton et Division, et sur le côté est de la rue Division entre le lot 17 rue Sophie nord et le lot 17 rue Division, coût total \$374.31 part de la ville, \$173.66, taxe spéciale, \$178.65 ; trottoir granolithique sur la petite rue Sussex et la rue Bessier, coût total, \$117.60 ; part de la ville \$58.80 ; taxe spéciale \$263.80 ; trottoir sur le nord de la rue Cooper, entre les rues Bank et Metcalfe, coût total \$812.50, part de la ville \$270.83, taxe spéciale \$541.67 ; trottoir sur le côté ouest de la rue Kent entre les rues Maria et Gloucester, et sur le côté sud de la rue Maria, entre la rue Kent et la ligne vers l'est du lot 19 sur le côté sud de la dite rue Maria, coût total \$302.60, part de la ville \$104.40, taxe spéciale \$198.20 ; trottoir granolithique sur la rue Elgin, coût total \$111.35, part de la ville, \$450.35, taxe spéciale \$660.80 ; trottoir sur le côté sud de la rue Wellington, entre la rue Preston et l'avenue Quatrième, et sur le côté nord de la rue Wellington, entre la 1ère et la 4ème Avenue, coût total, \$ 3,446.00, part de la ville \$432.66, taxe spéciale \$93.34

Nous agrandissons
notre manufacture et
afin d'alléger le déménagement nous vendons, pour argent comptant, à des prix spéciaux toutes nos
PORTES,
FENETRES,
JALOUSIES
BOISERIES
The E. B. EDDY Co.
HULL.

Une Cour de Révision sera tenue à l'Hôtel de Ville, le quatrième jour de juin, 1891, à l'heure de 7.30 dans l'après-midi pour entendre les réclamations contre la taxe proposée, ou au sujet du mesurage des trottoirs et passages ou pour d'autres motifs que les personnes intéressées auraient à faire et que la Cour est autorisée par la loi d'entendre.
W. P. LETT
Greffier de la ville.
Ottawa 23 mai, 1891.